

Bernard STALTER :
**« j'ouvrirai très rapidement
le chantier du statut du
personnel des Chambres de
Métiers et de l'Artisanat. »**

Bernard STALTER, le nouveau président de l'APCM a prononcé, lors de la présentation de sa candidature, un discours pour exposer ses projets et sa philosophie pour la direction du réseau consulaire.

Au cours de cette présentation, le nouveau Président a déclaré se situer dans la continuité du travail d'Alain Griset, tout en prenant finement ses distances avec lui.

Lui c'est lui, moi c'est moi en somme :

*« ...j'ai fait partie de la majorité d'Alain Griset.
Aucune ambiguïté là-dessus. Cela ne signifie pas pour
autant que j'ai été d'accord avec tout ce qui s'est*

fait ... »

Dès le début de son discours, le nouveau Président se pose en défenseur de l'autonomie du réseau consulaire des Métiers (refusant toute fusion) et fait du sujet du financement des CMA un point majeur de discussion avec l'état.

Sur les orientations qui pourraient se dessiner après la proche élection présidentielle, Monsieur STALTER a une phrase sibylline :

« Le sujet de l'économie régulée face à une forme d'ultra libéralisme sera probablement l'un des thèmes de la prochaine campagne Présidentielle. Avec les organisations professionnelles nous devons faire entendre notre voix. Vous connaissez ma détermination dans ce domaine.

Elle est et sera sans faille. »

Un président Anti libéral ? Affaire à suivre...

Nous jugerons aux actes.

Conscient de la poussée des adversaires de la CGPME ou de la Fédération du bâtiment aux dernières élections, Bernard STALTER intègre cette donnée dans ses projets en manifestant son souci de rester proche du réseau tout en affirmant haut et fort son appartenance à l'UPA.

« Entre les organisations professionnelles et les chambres, il ne doit y avoir ni confusion, ni concurrence mais plutôt articulation et complémentarité. »

Monsieur STALTER aura la tâche compliquée de finaliser une réforme du réseau, qui, concomitante à la réforme

territoriale, a dessiné lors de la dernière mandature, une structure particulièrement compliquée, avec des CMAD, des CMAI, des CRMA et des CMAR.

De quoi y perdre son latin.

C'est sur ce double sujet (liens entre les Organisations Professionnelles Artisanales et les CMA, accompagnement des établissements dans l'évolution du réseau) que portent deux des engagements du Président STALTER.

Le premier concerne les relations avec le réseau et la place de l'APCM dans celui ci. L'idée est de nommer (un peu comme le chargé des relations avec le parlement pour le gouvernement) un responsable des relations avec les établissements et les OP :

« ...je proposerai également au Bureau de désigner un délégué aux relations avec les organisations professionnelles. »

Nous conseillons aussi au Président de renouveler au plus vite l'encadrement supérieur de l'APCM (le plus haut pour tout dire...), qui a montré maintes fois par le passé tout le mépris et la brutalité dont il était capable envers les agents du réseau et leurs représentants élus.

Le deuxième engagement concerne ce qu'il appelle la « co-construction » et qui, il faut bien l'avouer, n'est pas clair du tout. Pour mettre en place cette co-construction il souhaite réunir les présidents et les secrétaires généraux pour revoir le fonctionnement de l'APCM, mais aussi pour préparer le 3eme engagement, qui lui, nous concerne directement : le chantier du statut du personnel.

3eme engagement donc :

« ...j'ouvrirai très rapidement le chantier du statut du personnel des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. »

Revoir le statut ? Cela tombe bien, c'est ce que nous réclamons !

En revanche, soyons sur nos gardes. Il y a réformer et réformer...

Il s'agit dit-il de « fluidifier les relations sociales »

On nous a déjà fait le coup de la fluidification et cela nous a laissé par le passé de très mauvais souvenirs. Nous serons donc très attentifs à ce que monsieur STALTER entend par là. D'autant qu'au détour d'une phrase, on voit qu'il s'agit d'adapter le statut aux nécessités de l'évolution du réseau.

On a trop souvent vu les patrons sous prétexte de modernité nous faire revenir sur les maigres avancées gagnées de haute lutte par les salariés. On en connaît même qui au nom de cette modernité voudraient nous faire revenir au XIX^{ème} siècle... Voir la loi travail.

Mais ne jugeons pas avant de voir et laissons le bénéfice de la bonne volonté à Monsieur STALTER.

Celui-ci a d'ailleurs pris la mesure de l'impasse dans laquelle Alain GRISET a mis le réseau avec son obstination sur la question de l'annexe X.

« Il est urgent de fluidifier les relations sociales dans notre réseau car le blocage actuel a trop duré. »

C'est donc dans un cadre négocié que le Président souhaite réformer ce statut qui, tout le monde s'accorde à le dire, est une vraie purge pour les agents et un salmigondis mal ficelé et inapplicable. Nous avons bien raison de ne pas le signer...

Enfin, sur un point qui tient à coeur à tous les agents, et qui leur coûte si cher, le président a déclaré :

« La question des rémunérations devra forcément être abordée sous différents aspects y compris sous celui de la valeur du point, bloquée depuis 7 ans maintenant. »

Bonne nouvelle ! Pourrons-nous enfin avancer sur ce point ?

Si nous devons rester méfiants, ce discours donne un peu d'oxygène à un dialogue social étouffé, anesthésié, colapsé.

Gageons que le Président STALTER aura lu les lettres ouvertes que notre syndicat lui adresse depuis 3 mois maintenant, (Ici, ici, ici, ici et ici qu'il lira les prochaines et qu'il en tirera encore d'autres engagements, pour le plus grand bien du réseau et de ses agents.

En attendant, félicitations pour votre élection Monsieur STALTER et n'hésitez pas à nous consulter, nous sommes disponibles.

Télécharger le discours complet

Pour information :

Liste_PresidentsCMA

Composition du bureau APCM

CV BStalter novembre 2016